

## Actualité de l'Espace éthique

### **Colloque "Garantir les droits en psychiatrie : les enjeux de la judiciarisation des soins sans consentement"**

L'association Droit Pluriel, le Laboratoire de Recherche en Santé Mentale, Sciences Humaines et Sociales du GHU Paris psychiatrie & neurosciences et l'Espace éthique Île-de-France organisent le colloque "Garantir les droits en psychiatrie : les enjeux de la judiciarisation des soins sans consentement", le lundi 13 janvier 2025.

Par: Espace éthique/IDF /

Publié le : 27 Novembre 2024

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

### **Liens**

- [Le programme du colloque](#)

The poster features a blurred background of a person's face. On the left, the word 'Colloque' is in an orange box, followed by the main title 'Garantir les droits en psychiatrie' in large black font. Below it, a purple box contains the subtitle 'Les enjeux de la judiciarisation des soins sans consentement'. On the right, a white box provides event details: 'LUNDI 13 JANVIER 2025' with a red arrow, 'Colloque gratuit sur inscription', and the location 'Mairie de Paris Centre, 2 rue Eugène Spuller, 75003 PARIS'. At the bottom, logos for 'DROIT PLURIEL', 'GHU PARIS', 'ESPACE ÉTHIQUE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE', 'FIRA', 'ASSURANCE PUBLIQUE', 'HÔPITAL DE PARIS', and 'Paris Centre' are displayed.

Depuis les années 2010, la psychiatrie hospitalière rencontre un important mouvement de judiciarisation. En posant l'obligation pour les services de soin d'informer les personnes hospitalisées sans consentement de leurs droits et de leurs voies de recours, puis en rendant systématique le contrôle judiciaire de ces procédures par le Juge des Libertés et de la Détention, **la loi du 5 juillet 2011 a marqué un tournant en ce sens.**

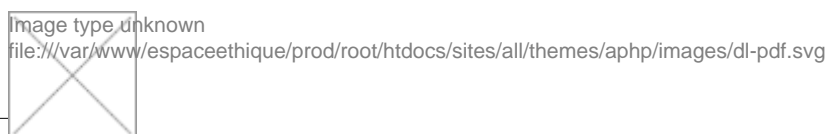
Portée par l'intention de réguler et de diminuer la contrainte sous ses diverses formes, cette judiciarisation nourrit cependant d'importants questionnements :

- Quels effets ces dispositions ont sur l'accueil des usager-ères ?
- Quels impacts ont-elles sur le travail soignant et quels rôles les professionnel-les de soin doivent-ils endosser ?
- Quelles sont précisément les prérogatives dévolues au JLD et jusqu'où peut-il questionner l'opportunité des décisions médicales ?
- Dans quelle mesure le respect du droit et du formalisme juridique suffit-il à garantir un meilleur respect des droits humains à l'hôpital ?
- Enfin, **comment la médiation en santé peut-elle être pensée comme un enjeu de respect des droits ?**

Pour aborder ces différentes interrogations, ce colloque entend ouvrir un espace de dialogue en faisant se rencontrer des perspectives et des savoirs issus des sciences sociales, des mondes professionnels et des sphères expérientielles et associatives.

**Désormais complet, ce colloque s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche portant sur la notification des droits en psychiatrie financé par la Fondation de France, la FIRAH et la Fondation Falret. Rendez-vous en bas de page pour le programme complet.**

## Fichiers



## Le programme du colloque

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

## Sommaire